



Paris, le 5 juin 2018

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA CAP des Adjoints Techniques du 5 juin 2018

Représentaient l'UNSA

Frédéric ROY	DDTM Landes	05.58.51.30.78	frederic.roy@landes.gouv.fr
Christophe MARCUS	IGN Nogent sur Vernisson	06.72.96.11.67	christophe.marcus@ign.fr
Victoire MEZEN	DAAF Martinique	05.96.71.20.44	victoire.mezen@agriculture.gouv.fr
Olivier PIHOU	IGN Nancy (expert)	03.57.29.15.50	olivier.pihou@ign.fr
Christophe FOURNY	DDTM Manche (expert)	02.33.77.52.28	christophe.fourny@manche.gouv.fr

AVANCEMENTS AU TITRE DE 2018

Les avancements de grade au titre de 2018 auront lieu le 28 juin 2018 (date pouvant être modifiée). Ces nominations prendront effet au 1^{er} juillet 2018.

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

En France, les services publics sont la base de la cohésion sociale de notre nation. Les corps intermédiaires sont les pivots de notre République.

L'UNSA constate que les projets annoncés par le gouvernement visent à détricoter notre modèle social.

L'UNSA souhaite rappeler ici que l'on ne parvient pas à réussir une réforme sans un réel dialogue social de qualité. Vouloir déplacer les CAP au niveau local et les vider de leur contenu sera contre-productif et non équitable pour les agents. Elle détruira encore un peu plus la confiance des collègues, déjà très entamée.

Vous savez bien, Monsieur le président, qu'au sein de cette instance nous avons souvent contribué à résoudre, collectivement, des situations délicates.

Taux pro/pro et plan de requalification

Nous entamons cette CAP de juin sans information sur les taux Pro/Pro. Nous ne doutons pas de l'engagement de notre ministère aux cotés des agents, mais les annonces issues des CAP des techniciens et des adjoints administratifs sont contrastées... La lourde baisse des taux chez ces derniers nous inquiète fortement. Nous

comptons sur notre administration pour défendre les collègues adjoints techniques, dont il a maintes fois été fait la preuve de l'efficacité à occuper des postes de catégorie B. Une baisse de ces taux serait inacceptable !

Dans ce même élan, l'UNSA demande la poursuite du plan de requalification pour que l'ensemble des collègues, dont les missions ont été reconnues « de niveau B » lors du groupe de travail de 2014 (400 agents selon les IGAPS...), puissent obtenir cette reconnaissance.

Frais de mission

L'UNSA réitère ici sa demande de revalorisation des taux forfaitaires de repas et de nuitées qui ne sont plus en phase avec la réalité, à l'instar de la demande de notre Secrétaire Général auprès du ministre de l'Action et des comptes publics le 27 février 2018.

De même, nous demandons que le MAA pousse pour que les plafonds forfaitaires de l'URSAAF soient relevés et suivent au minima la valeur de ces taux.

Un agent en mission n'est pas en vacances. Il ne doit pas en être de sa poche !

SEA : l'urgence permanente...

L'UNSA est régulièrement sollicitée par les collègues en SEA, notamment suite au comité de pilotage SIGC du 4 mai 2018, à propos de la liquidation des dossiers MAEC/Bio 2016 fixée au 21 mai 2018... Il a en effet été décidé de lancer un premier train de paiements qui met, de façon insoutenable, la pression sur les services, aux niveaux départemental, régional et national.

Cette urgence se télescope avec les épreuves orales de l'examen pro pour un certain nombre de collègues, qui de ce fait ne sont pas en condition pour s'y préparer et réussir. La tension sur les agents des SEA est insupportable et finit par avoir un impact fort... Quid des Risques Psycho Sociaux.

IGN / IFN

Cet établissement est en pleine réorganisation. Il n'y a pas d'information sur celle-ci (quelles missions, quels agents ?). Dans le cadre de ce travail, géré par le MTES, il semblerait que les missions MAA ne soient pas concernées. Pourquoi, dans ce cas, un poste « agriculture-photo-interprétation » laissé vacant récemment n'est pas ré-ouvert ?

L'IFN a déjà l'expérience de l'absorption/destruction présentée comme une fusion en 2012, juste à l'issue de l'année internationale de la forêt !!! Il aura fallu 5 ans pour que l'amateurisme et les pressions locales commencent à s'effacer, au profit de l'application des règles de gestion des CAP pour les agents.

L'UNSA exige du ministère une réelle vigilance sur cet établissement, qu'il faudrait sûrement étendre à l'ensemble des structures.

Pour information, à l'IGN, la prochaine réunion de concertation est prévue le 18 juin 2018.

TRANSPARENCE DES CONCOURS

L'UNSA avait déjà posé la question lors de la CAP précédente et aucune réponse du MTES n'était parvenue. Quand les agents du ministère de l'agriculture auront-ils la possibilité de concourir aux examens professionnels du MTES ? L'UNSA demande qu'il soit mis fin à cette situation inéquitable. Dans le même esprit, les accès aux concours de catégorie B doivent être ouverts à l'ensemble des agents de catégorie C, sans référence à leur origine. La réécriture d'un décret mal rédigé est possible. Ne pas le faire, crée une situation de blocage de carrière potentiel en inadéquation avec l'égalité républicaine.

IFCE

Nous constatons une fois de plus l'aggravation de la situation de cet établissement. Le contexte est déplorable : le directeur général a démissionné le 26 avril 2018. Un directeur par intérim gère tant bien que mal la situation alors qu'il partira en retraite avant la fin de l'année... Les agents ont un fort sentiment d'abandon.

D'autant plus fort que sont annoncées 180 suppressions de postes sur les 750... Le MAA a-t-il conscience des besoins, tant humains qu'économiques, pour faire vivre ces missions attendues par les socio professionnels.

Enfin, sur ce sujet, quand sera signé le COP (contrat d'objectifs et de performance) qui était censé débiter en 2018, pour courir jusqu'à 2022.

Formation

L'UNSA dénonce une situation hyper-tendue dans les services qui amène les agents à s'autocensurer sur leur demande de formation. Les quelques collègues qui osent encore s'y aventurer se voient souvent recalés par leur hiérarchie du fait du surcroît de travail à accomplir. De plus, les agents n'ont le plus souvent aucune marge de manœuvre pour accompagner les nouveaux arrivants qui sont laissés sans appui. La conséquence directe de ce mécanisme est une perte de connaissance et de technicité dans les services.

Les représentants de l'UNSA ne sont pas simplement là pour témoigner, constater et critiquer. Nous travaillons aussi pour proposer et peser sur les décisions afin de défendre les intérêts de nos collègues.

C'est dans cet esprit que nous remercions les agents du bureau de gestion pour leur accueil et disponibilité, qui nous permettent de rendre un service de qualité pour nos collègues.

REPONSES DE L'ADMINISTRATION

Revalorisation des frais de déplacement

Les règles sont interministérielles et nombre de domaines sont concernés. Le Guichet Unique travaille actuellement sur cette question du renchérissement du coût de la vie. Il faut mettre en adéquation les coûts engagés par les agents avec le remboursement devenu trop faible. Une annonce devrait être faite d'ici la fin de l'année.

L'UNSA a par ailleurs demandé à l'administration de contacter l'URSAFF en vue d'une révision des plafonds.

Taux Pro/Pro

Ils sont connus depuis très peu de temps par l'administration en ce qui concerne les adjoints techniques :

- Accès de C1 à C2 = 25% sur les trois prochaines années (plan triennal)
- Accès de C2 à C3 = 12,5% pour la seule année 2018

Le choix fait par la DGAFP amène une baisse conséquente pour ce dernier taux, mais l'Administration Centrale s'engage à « revenir à la charge » pour le reste du plan triennal.

Sur ce sujet, l'administration indique qu'aucun renoncement au bénéfice d'une promotion n'a été enregistré chez les adjoints techniques cette année. Les organisations syndicales précisent que c'est probablement parce que les agents ont été avisés d'éventuelles pertes financières avant le dépôt des candidatures.

Les OS ont demandé que soient transmis des tableaux « à jour » des agents depuis le passage de 4 à 3 grades.

Action Publique 2022... SEA

La présidente de la CAP indique que plusieurs sujets évoqués dans les déclarations liminaires relèvent des choix à venir dans le cadre des comités AP 2022. Les travaux étant en cours, aucun commentaire ne sera fait sur ce point.

Néanmoins, concernant les projets de transferts des SEA vers l'ASP, l'administration s'engage à accompagner les agents lors de cette restructuration si elle devait être mise en œuvre. Des annonces pourraient être rendues à compter du 11 juin 2018.

Détachement/Intégration

L'administration a convoqué un groupe de travail il y a quelques semaines, en vue d'examiner la possibilité d'accéder à des intégrations directes (sans détachement préalable). Cette nouvelle opportunité pour les agents répond aussi à un besoin de « facilitation » du travail pour les bureaux de gestion.

Au regard des discussions, l'administration a ajouté un « droit de remord » pour les collègues, qui pourront renoncer à leur intégration directe dans la première année.

Plan de requalification

La demande de prolongation de la requalification de C en B est toujours sans réponse du côté de la DGAFP.

IFCE

Les constats sur la baisse des effectifs sont partagés et le ministère sera très attentif au devenir des agents. Des propositions individuelles seront faites pour chacun.

IGN

Aucun commentaire.

AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- MOBILITES
- INTEGRATIONS DANS LE CORPS SUITE A ACCUEIL EN DETACHEMENT INTERNE
- DETACHEMENT DANS LE CORPS
- TITULARISATION DANS LE GRADE D'ATP 2^{ème}

CONTACTER VOS REPRESENTANTS UNSA
(Coordonnées au début du compte-rendu)

VOUS POUVEZ OBTENIR LES RESULTATS SUR LE SITE DU MAA

<http://intranet.national.agri/Quels-sont-les-resultats-des-CAP>

OU CONTACTER LA PERMANENCE



**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, N'HESITEZ PAS A
CONTACTER LES REPRESENTANTS UNSA
DESIGNES AU DEBUT DE CE COMPTE-RENDU**